



LIT-ET-MIXE

la lettre

4^e trimestre 2008
N°6

Camping Municipal



Editorial

Cette lettre du 4^e trimestre sera consacrée pour l'essentiel au premier bilan de la saison estivale, avec une mention pour les projets en cours.

Comme le montre le rapport d'activité du camping municipal du Cap de l'Homy, sa fréquentation s'est avérée très bonne en 2008, malgré un temps incertain.

La surveillance de la plage s'est heurtée à la décision prise par l'Etat de limiter dès 2008 la mise à disposition des C.R.S aux mois de juillet et août. Sachant que la gestion du poste de secours ne peut être assurée que par un M.N.S expérimenté, la plage n'a pas été surveillée en juin.

Pour la première quinzaine de septembre, la fonction de chef de poste a pu être assurée par un C.R.S placé dans le cadre de réserve et connaissant notre plage depuis 25 ans.

En 2009, la surveillance de la plage sera effective du 15 juin au 15 septembre. Il est d'ores et déjà avéré que le coût de cette mission ira croissant. A moyen terme, cette évolution a été anticipée par la décision du conseil municipal de créer un péage sur le parking de la dune.

Les recettes correspondantes se sont élevées à 31.777,90 € en 2008 (2007 = 30.999,30 €)

Vous serez tenus informés de cette réorganisation et du nécessaire réaménagement du poste de secours qui interviendront en 2009 ou 2010. S'agissant des projets en cours, sachez que le conseil municipal a décidé de céder à l'institution « Les Cigalons » un terrain de 8 000 m² environ sur le parking des mouettes au prix d'un parking de 300 places. Un autre site accueillera donc ces places de stationnement.

L'extension des Cigalons avec la construction de 1 700 m² de bâtiments permettra l'augmentation de la capacité actuelle et la création de 10 places pour personnes autistes.

A terme du projet, ce sont plus de 20 emplois qui seront créés.

Ces aménagements vont nécessiter la construction d'une nouvelle route et entraîneront le déplacement des arènes et la démolition de l'actuelle cantine scolaire qui sera reconstruite dans le futur groupe scolaire.



Le Maire, Bertrand PUJO

Malgré un temps incertain, notamment pendant la première quinzaine de juillet, la saison 2008 s'est avérée meilleure que la saison 2007.

Le nombre de nuitées s'élève à 99 491 soit une hausse de plus de 3% par rapport à 2007. Les Allemands sont toujours les plus nombreux (63 613 nuitées), suivis des Français (24 755 nuitées) et des Anglais (2 952 nuitées). La fréquentation des Hollandais reste stable (2855 nuitées).

Sur l'ensemble de la saison, la recette brute s'élève à 845.475,65€T.T.C.

Dans ce total sont inclus la T.V.A à 5,5% (41 578,96€) et la taxe de séjour (45 164,35€). Le loyer versé à l'O.N.F s'élèvera à 135.622,97€.

Pour la saison 2009 ou 2010, la rénovation du bloc sanitaire situé à l'ouest du camping est prévue. Le maître d'œuvre sera choisi avant la fin de l'année.

Compte tenu des investissements importants prévus à moyen terme, une demande d'allongement de la convention de gestion sera effectuée en 2009 auprès de l'O.N.F.

Un versement de 165.064€ sera effectué sur le budget général de la Commune en fin d'année 2008, somme inscrite au budget primitif 2008.

Lotissement communal du « Hapchot »

Les travaux d'aménagement de ce lotissement communal réservé aux primo accédants sont en cours et devraient être terminés en début d'année 2009.

La vente des lots pourra être faite au cours du premier trimestre 2009.

La société « La Clairienne » qui construit dans ce lotissement vingt logements loués à l'année a déposé le permis de construire le 23 octobre 2008.

Le prix de vente reste fixé à 40 € le m² T.T.C. L'attribution des lots ne peut être effective qu'à trois conditions :

- Première accession à la propriété.
- Maison principale.
- Interdiction de vendre ou de louer durant 10 ans, (sauf situations particulières pour éviter toute spéculation)

Les vingt quatre lots ont été réservés



Extension du cimetière

L'acquisition foncière nécessaire à cette extension a été réalisée en novembre. Après négociations, ce terrain a été acheté au prix de 11€ le m². Cette extension de 2070 m² sera aménagée en 2009.

Acquisition foncière

Suite à un échange de terrains avec Monsieur et Madame DE SORBIER, notre Commune est devenue propriétaire d'un terrain au Pétrocq de 6 hectares en continuité du lotissement du Hapchot.

Ce terrain sera constructible dans le futur P.L.U. Notre Commune disposera avec le terrain à l'Est du lotissement du Hapchot de 18 hectares constructibles réservés à des opérations d'aménagement identiques au lotissement du Hapchot. Cette réserve foncière favorisera sur le long terme le logement des jeunes dans des conditions financières raisonnables tant sur le plan locatif que sur le plan de l'accession à la propriété.

Marché d'été 2008

Le marché ouvert tous les jeudis de septembre à juin, fonctionne tous les jours les mois de juillet et août.

Comme sur tous les marchés de la côte landaise, on note une légère diminution du nombre des commerçants, diminution constatée pour les deux marchés de nuit, organisés par l'Office de Tourisme.

Recettes 2008 = 23.939,98 €

Recettes 2007 = 27.825,00 €



Nouvelle association à LIT ET MIXE

Une nouvelle association culturelle a vu le jour à LIT ET MIXE. « Lit en Scène » vous propose une activité théâtrale ouverte à tous dès l'âge de 7 ans.

Les cours se déroulent le mercredi matin de 10h30 à 12h00 pour les enfants âgés de 7 à 11 ans et le mercredi soir de 18h00 à 19h30 pour tous les autres, dans la salle des fêtes municipale.

Stéphanie PAUL qui dispense les cours et prépare un spectacle pour le printemps, se tient à votre disposition pour tout renseignement au 05 58 47 92 45 et vous attend pour étoffer sa « petite troupe » qui compte déjà 12 « acteurs et actrices » depuis la rentrée.

